

CULTURE ET COMMUNICATION

Master mention Industries culturelles parcours Dynamiques Culturelles : politiques, communication et médiation

Industries culturelles



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR des
sciences de la
communication



Langue(s)
d'enseignement
Français,
Anglais

Présentation

Vous souhaitez devenir professionnel·le de la culture capable de conduire des projets au sein des équipements culturels, des collectivités territoriales, des associations et entreprises, dans le cadre des politiques de développement culturel ;

- Vous envisagez d'articuler les médiations et les actions en direction des publics dans leurs diversités ;

- Vous vous projetez vers les métiers de chargé·e des relations avec les publics, de développement culturel territorial, de médiateur·trice culturel, de concepteur·trice-réalisation de projets culturels, et de communication dans des secteurs aussi diversifiés que la musique, le spectacle vivant, le patrimoine, le cinéma, l'audiovisuel, les musées, l'édition, les services culturels, les cabinets conseil et mécénat/fondations, le tourisme culturel.

Le parcours Dynamiques culturelles propose de vous former, en articulant connaissances théoriques et savoirs professionnels, afin de savoir conjuguer les approches relatives :

- aux différents acteurs de la vie culturelle (équipements, collectivités, associations, entreprises...),
- aux différentes formes de l'expression artistique ou culturelle (théâtre, danse, expositions, cinéma, audiovisuel...),

- aux pratiques culturelles dans leur diversité,
- aux médiations, aux actions culturelles, à la circulation des savoirs, aux ressources numériques,
- aux différents publics et aux politiques d'inclusion.

L'intervention complémentaire d'enseignant·es-chercheur·es et de professionnel·les du domaine de la culture permet une articulation entre les approches, les savoirs et les mises en œuvres théoriques, analytiques et pratiques.

Le domaine culturel est appréhendé dans une conception plurielle qui valorise les approches de l'éducation populaire et l'ancrage des actions culturelles dans les territoires.

Des projets tuteurés sont organisés afin permettre la mise en situation professionnelle des étudiants et leur inscription dans un réseau de structures partenaires.

Enfin, l'association « Les dynamos » regroupe les étudiant·es du master durant leur temps de formation. Elle est également ouverte aux anciens étudiant·es. Elle propose une synergie entre paires.

Objectifs

Le projet pédagogique articulant connaissances théoriques et savoirs professionnels vise à conjuguer les approches relatives :



- aux différents acteurs de la vie culturelle (équipements, collectivités, associations, entreprises...);
- aux différentes formes de l'expression artistique ou culturelle (théâtre, danse, expositions, cinéma, audiovisuel...);
- aux pratiques dans leur diversité;
- aux médiations, aux actions culturelles, à la circulation des savoirs, aux ressources numériques.

Au terme de leur formation, les étudiants, diplômés, doivent être en capacité d'analyser les politiques culturelles des structures dans leur rapport à leurs projets, à leur territoire, à leurs publics, à leurs partenaires. Ils doivent maîtriser les outils d'enquêtes (entretiens, observations), de recherche documentaire, ainsi que la rédaction de rapports d'étude, grâce notamment à leur expérience acquise durant la formation avec la rédaction d'un mémoire mobilisant leurs connaissances du champ de la culture et les résultats de leurs études de politique culturelle et des projets conduits.

Savoir-faire et compétences

Au terme de cette formation, les étudiant-es, diplômé-es, sont en capacité d'analyser les politiques culturelles des structures dans leur rapport à leurs projets, à leur territoire, à leurs publics, à leurs partenaires.

Ils et elles savent maîtriser les outils d'enquêtes, de recherche et d'analyse documentaire, ainsi que la rédaction de rapports d'étude, grâce notamment à leur expérience acquise durant la formation avec la rédaction d'un mémoire visant à auditer leur structure d'accueil en stage et apprentissage. Ce mémoire les conduit à mobiliser connaissances du champ de la culture, études de politique culturelle et s'adosse à l'expérience de projets tuteurés conduits pendant la formation.

Organisation

Contrôle des connaissances

L'obtention du master implique des contrôles écrits et, éventuellement, des contrôles oraux.

Dans chaque unité d'enseignement (UE), les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Ouvert en alternance

Le parcours est disponible en apprentissage en **Master 2**. Les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation doivent être souscrits sur une période d'un an.

Un-e tuteur-trice pédagogique guide et suit le travail de l'apprenti-e à l'université comme sa progression et son insertion en entreprise. L'apprenti-e est salarié-e et la formation est organisée en lien avec un centre de formation d'apprentis.

Stages

Stage : Obligatoire

Un stage est obligatoire en première comme en seconde année. Il a une durée minimale de trois mois en master 1 et de cinq mois en master 2.

La formation propose une aide à la recherche de stage grâce à son réseau de partenaires. Des projets tuteurés sont également organisés, pour permettre la mise en situation professionnelle des étudiants.

Admission



Conditions d'admission

Peuvent candidater les étudiant-es titulaires de licences en sciences de l'information et de la communication, en sciences humaines et sociales, médiation culturelle, sciences du jeu, histoire de l'art, arts appliqués, classes préparatoires aux grandes écoles et aussi de BUT en animation sociale et socioculturelle, communication.

Modalités de candidature

Les candidatures seront examinées sur dossier puis sur entretien.

Droits de scolarité

Pour obtenir l'attestation CVEC, se connecter à www.messervices.etudiant.gouv.fr et avec votre compte à <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Droits nationaux pour le master (LMD), soit 245 euros.

Formation continue :

Avec prise en charge : 5500 €/année de formation

Sans prise en charge avec accompagnement : 1000 €/année de formation

Capacité d'accueil

25 étudiants par année

Et après

Poursuite d'études

Le parcours étant indifférencié, les étudiant-es, qui souhaitent poursuivre leurs études en formation doctorale, ont la possibilité de s'inscrire en thèse au [LabSIC](#) et rejoindre l'école doctorale Erasme ou d'autres formations doctorales en France comme à l'étranger en bénéficiant notamment du soutien et du réseau international du Laboratoire d'Excellence « Industries Culturelles et Création Artistique ».

> [Doctorat Sciences de l'information et de la communication](#)

Insertion professionnelle

Le **Master Dynamiques culturelles** vise l'insertion professionnelle des étudiant-es prioritairement dans les services en charge des publics, de communication au sein des structures culturelles publiques ou privées.

Les profils des postes visés sont essentiellement ceux de chargé-e des relations avec les publics, de développement culturel territorial, de médiateurs-trices culturel·les, de concepteur·trice et réalisation de projets culturels, et de communication. Elles et ils pourront rejoindre une équipe de production, dans les domaines de la musique et du cinéma, des compagnies de spectacle vivant ou des structures muséographiques et patrimoniales. Elles et ils pourront aussi être en charge du développement des projets numériques (communication et médiation, plateformes de billetterie, etc.). Enfin, elles et ils pourront travailler au développement des relations avec le monde de l'entreprise en particulier pour le développement du mécénat.

Les secteurs d'activités sont diversifiés : organisations de la culture et des arts (édition, musique, spectacle vivant, patrimoine, cinéma, audiovisuel, multimédias, services culturels, cabinets conseil et mécénat/fondations), de l'aménagement local ou régional en matière de tourisme culturel, de gestion de politiques publiques territoriales...



Contacts



Contacts

Responsable de parcours

Denis ADAM

Responsable de parcours

Emmanuelle SAVIGNAC

Responsable administratif

Isabelle Auriel

☎ 01 49 40 37 52

✉ formationcontinue.ufrcom@univ-paris13.fr

📍 UFR des Sciences de l'Information et de la Communication

Responsable administratif

Sandra CELOT

☎ 01 49 40 40 66

✉ formationapprentissage.ufrcom@univ-paris13.fr ;
formationinitiale.ufrcom@univ-paris13.fr

📍 UFR des Sciences de l'Information et de la Communication, 99 avenue J.-B. Clément

Responsable administratif

✉ industries.culturelles@univ-paris13.fr

📍 UFR des Sciences de l'Information et de la Communication, 99 avenue J.-B. Clément

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Programme

Organisation

La première année du Master Industries culturelles, parcours Dynamiques culturelles repose sur des enseignements très largement mutualisés avec le Master Industries créatives. Son objectif principal est de former aux fondamentaux scientifiques et aux réalités professionnelles des industries culturelles.

Elle propose ainsi des enseignements mutualisés autour des principales caractéristiques des industries culturelles et créatives et de leurs rapports aux territoires tout en offrant des enseignements de spécialité en anglais. Elle vise également à ouvrir aux aspects des dynamiques culturelles des acteurs territoriaux et en particulier à Des cours de gestion de projet et une préparation à l'insertion professionnelle permettent d'acquérir des éléments de méthodologie professionnelle.

La seconde année propose une spécialisation des démarches avec les publics, sur les territoires, dans les structures et en lien avec les politiques culturelles et est accessible en formation en apprentissage.

Elle vise à acquérir les compétences suivantes :

- Concevoir et conduire des actions de communication culturelle en intégrant les outils numériques,
- Concevoir et conduire des actions de médiation culturelle et de développement des publics,
- Développer des politiques et actions culturelles au sein d'un territoire,
- Maîtriser les enjeux et problématiques d'un équipement culturel,
- Maîtriser les diverses problématiques d'un projet culturel, y compris les enjeux socio-économiques et ceux liés au numérique.

Jours et rythme d'alternance en Master 2 : lundi et mardi à l'université ; mercredi, jeudi et vendredi en entreprise, à quoi s'ajoutent plusieurs périodes uniquement constituées de cours à l'université.

Un stage est obligatoire en première comme en seconde année. Il a une durée minimale de trois mois en master 1 et de cinq mois en master 2. La formation propose une aide à la recherche de stage grâce à son réseau de partenaires.

Le parcours est disponible en apprentissage en Master 2. Les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation doivent être souscrits sur une période d'un an.

Un-e tuteur-trice pédagogique guide et suit le travail de l'apprenti-e à l'université comme sa progression et son insertion en entreprise. L'apprenti-e est salarié-e et la formation est organisée en lien avec un centre de formation d'apprentis.

Programme

Année 1 / Semestre 1 :

UE 1 Industries créatives, culture et société (10 ECTS)

UE 2 La culture et ses publics (10 ECTS)

UE 3 Territoires de la culture et des industries créatives (10 ECTS)

Année 1 / Semestre 2 :

UE 4 Culture and Creative Industries : Transformations and issues (cours en anglais) (10 ECTS)

UE 5 Gestion de projet, insertion professionnelle et stage (20 ECTS)

À partir de la rentrée 2023, la formation en deuxième année ouvre en apprentissage.

Année 2 / Semestre 3 :

UE 6 Connaissance et analyse du champ culturel (5 ECTS)

UE 7 Politique des publics et médiation culturelle (5 ECTS)

UE 8 Conception et montage de projets culturels (15 ECTS)

UE 9 Contemporary issues in the cultural field (cours en anglais) (5 ECTS)

Année 2 / Semestre 4 :

UE 10 Pratiques professionnelles et études de cas (10 ECTS)

UE 11 Méthodologie de recherche et mémoire (20 ECTS)